

la Gazette

N° 108
Juillet 2001

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉCARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM

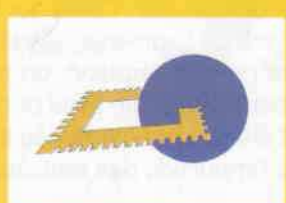
ISSN 0293-4132



**LES
TÉLÉGRAMMES
ILLUSTRÉS**
page 13



**MÉCANISATION DE LA
RECOMMANDATION :**
LES PREMIÈRES MACHINES
lire page 7



LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS A 100 ANS

Le 1^{er} juillet 2001, la loi sur les associations fête son centenaire. Sans elle, l'Union ne serait pas ce qu'elle est ! Leçon d'histoire.

Sans vouloir remonter trop loin dans notre histoire nationale, on peut dire que, durant des siècles, la législation sur les associations fut pratiquement inexistante. C'est ainsi qu'à la proclamation de la III^e république, en 1870, toutes les associations étaient encore soumises aux dispositions très restrictives des articles 291 et suivants du code pénal napoléonien, de 1810. Le fameux article 291 précisait notamment que «*nulle association de plus de vingt personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société*».

Il est surprenant que cette législation très restrictive soit restée en vigueur pendant les trente premières années de la III^e république. Cependant, il faut reconnaître que ces textes étaient appliqués avec beaucoup de libéralisme et de bienveillance par les pouvoirs publics.

DES TEXTES SOUMIS AU PARLEMENT

Durant cette période, trente-trois propositions de loi, projets de loi, amendements ou rapports avaient posé devant le Parlement la question de la liberté d'association. Aucun de ces textes n'avait pu aboutir car les discussions échouaient toujours sur la question des associations de catholiques constituées sous la forme de congrégations religieuses. Le citoyen d'aujourd'hui n'a plus aucune idée de ce qu'étaient les querelles religieuses de cette époque !

LA LOI EST VOTÉE

Le projet de loi qui devait déboucher sur la loi du 1^{er} juillet 1901 fut déposé le 14 novembre 1899 par Pierre Waldeck-Rousseau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur et des Cultes. À l'issue de débats parfois houleux, sinon violents, les parlementaires se mirent finalement d'accord sur un texte définitif, celui de la loi relative au contrat d'association, qui consacrait le principe de la liberté d'association sous tous ses aspects. Cette loi met en place un régime de liberté, qui est toujours en vigueur. À titre de comparaison, on peut rappeler que le principe de liberté syndicale avait posé moins de problèmes, car il avait été admis et voté dès le 21 mars 1884.

Sous l'impulsion des radicaux anticléricaux, le gouverne-

Libres propos	2
Éditorial	3
Curiosités : les timbres personnalisés	4
Les télécartes : nouveautés	5
Les cartes postales	6
Vieux papiers : mécanisation et recommandation	7
La vie de l'association	8/9
Multimédia	10
Les timbres-poste, retraits de PàP	11
En bref : la vie des groupes	12
À voir : les télégrammes illustrés	13
Compétition: la classe ouverte	14
Pour les jeunes	15
Vu et lu	16
Pour s'amuser	17
Petites annonces	18-19

ment plaça les associations religieuses sous un régime d'exception. Celles-ci étaient soumises à une autorisation administrative et toutes celles ne la détenant pas devaient régulariser leur situation dans un délai de trois mois. Cela entraîna la fermeture de 14 000 écoles, et finira par déboucher sur la loi de 1905 instituant la séparation de l'Église et de l'État.



La carte postale, média privilégié de l'époque, nous rappelle la virulence des débats qui accompagnèrent le vote sur la liberté d'association et ses conséquences sur la vie religieuse en France

Aujourd'hui, il y a en France 730 000 associations en activité, dont 170 000 pour le sport, et 160 000 pour les secteurs de la culture, du tourisme et des loisirs. On estime que les associations sont à l'origine de 1,3 million d'emplois, dont 570 000 à titre bénévole, les autres étant des salariés des associations. ■

Texte extrait de la collection itinérante réalisée par l'UPT

éditorial

COMMÉMORATION, CÉLÉBRATION

Il est toujours agréable de fêter un anniversaire, et, après avoir copieusement fêté l'arrivée du millénaire, parfois même avant l'heure, l'année 2001 est celle d'un grand événement : celui du centième anniversaire de la loi sur la liberté d'association, dite « Loi 1901 ».

Si un certain nombre d'associations fête cette année un centenaire c'est que précisément cette loi était attendue. Nous aurions pu être de ceux-là mais la réglementation interne à l'administration des PTT ne permettait pas aux postiers de collectionner les timbres. C'est pour cette raison qu'il a fallu attendre l'année 1952 pour naître.

Aujourd'hui, La Poste réalise non seulement un timbre, objet de nos collections, pour commémorer l'avènement de cette liberté d'association, mais a aussi retenu notre candidature pour en organiser le « Premier jour d'émission », circonstance permettant de croire que la confiance à l'égard de ses serviteurs n'a plus de raison d'être mise en cause.

Après cette année de commémoration de la liberté d'association, l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom fêtera ses cinquante ans d'existence en 2002.

Bien sûr, un timbre a été demandé à La Poste pour célébrer cet événement. Nous souhaitons qu'il puisse en être ainsi, ou tout au moins, comme je l'ai demandé et annoncé lors de notre dernière assemblée générale de Trégunc, qu'il nous soit accordé une vignette attenante à un timbre du programme philatélique de 2002.

Pour nous comblar et reconnaître la nécessité sociale des associations, il serait formidable que France Télécom nous offre une télécarte, comme elle en édite pour ses produits ou entités régionales, afin d'être connu et reconnu auprès de son personnel.

Le timbre et la télécarte restent des produits de collection qui feront connaître aux générations futures d'excellents vecteurs de communication.

Gérard Chauveau, *président général*



SUR INTERNET :

<http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>

E-mail : upptt.jft@wanadoo.fr

La Gazette : revue trimestrielle éditée par
l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom

78, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18.

Publiée avec l'aide de l'ADP.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau.

Fondateur : Jean-François Gleizes. Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot †.

Rédacteur en chef : Denis Drouin. Maquette et PAO : Denis Drouin. Équipe de rédaction : Michel Bablot, Philippe Malige, François Mennessiez, Pascal Bladinières, Michel Pagès, Daniel Bascou.

La Gazette, 6, rue de la 164-Batterie, 55300 Kœur-la-Petite, tél. : 03 29 90 23 93.

Gestion du fichier et logistique : René Barrière, Marie-Hélène Lauff.

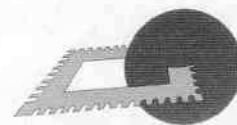
Impression : Imprimerie Francilienne de La Poste, 111, bd Brune, 75014 Paris.

Abonnements : 1 an, 35 F (5,34 euros). Anciens numéros : 15 F (2,29 euros).

Dépôt légal : à parution.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.



curiosités

LES TIMBRES PERSONNALISÉS

La Poste a annoncé à la radio tout récemment la diffusion large des timbres personnalisés. Cette nouvelle fait suite aux diverses tentatives faites de par le monde pour satisfaire le désir du collectionneur. C'est la poste australienne qui a ouvert la voie en 1999. L'Indonésie reprend l'idée avec un bloc émis pour les 124 ans de l'Union postale universelle.



Le témoignage d'une union ...



Avant la personnalisation !

Personalize um Selo Postal

Lors de l'exposition Lubrapex 2000, le Brésil propose le premier timbre personnalisable sur le nouveau continent.

En Europe, la Suisse poursuit l'initiative en utilisant le bloc «meilleurs vœux 2000» : le collectionneur doit joindre à sa demande une photo et un texte pour personnaliser les timbres.



Une photo et un texte selon le vœu du collectionneur.



La proposition du Canada : un cadre dans lequel le collectionneur place lui-même sa photo.



L'attraction de Belgica 2001.

Ensuite, le Canada propose des carnets de cinq timbres personnalisables à l'aide de cinq vignettes autocollantes. Le timbre est un cadre, à l'intérieur duquel on appose la vignette. Selon ce même principe, la poste canadienne propose les timbres-photos, 25 timbres et 25 photos.

En utilisant cette technique, le Canada avait également mis en vente les timbres souhaits. Cette année, la Belgique a cédé également au charme du timbre personnalisé lors de l'exposition Belgica 2001.

En France, tout le monde connaît la proposition de La Poste disponible à l'occasion de salons organisés par la CNEP*.

En cours d'année, La Poste proposera, sans limite de temps, le timbre personnalisé au public, après avoir réglé des problèmes d'ordre déontologique, droit à l'image, absence de publicité sauvage.... Cette nouvelle figurine personnalisée ressemblera à celle émise en Suisse.

Daniel Bascou

*CNEP : Chambre syndicale des Négociants et Experts en Philatélie.

les télécartes

LES NOUVEAUTÉS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

LES GRANDES SÉRIES

France Télécom : **Le rugby Lamaison 50 unités**, diffusion nationale, 400 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Le rugby Garbajosa 50 unités**, diffusion nationale, 400 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Le rugby Galthie 50 unités**, diffusion nationale, 400 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Le rugby Dominici 50 unités**, diffusion nationale, 400 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Le rugby Benazzi 50 unités**, diffusion nationale, 400 000 exemplaires, fabrication Gemplus.



France Télécom : **Yves Rocher 50 unités**, diffusion nationale, 1 000 000 exemplaires, fabrication Solaic sol 3.

France Télécom : **Yves Rocher 50 unités**, diffusion nationale, 1 000 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Aidenoo 50 unités**, diffusion nationale, 100 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°9 l'électricité 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Oberthur.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°9 l'électricité 120 unités**, diffusion nationale, 250 000 exemplaires, fabrication Solaic sol 6 et 250 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°10 le microprocesseur 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°10 le microprocesseur 120 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°11 la musique 50 unités**, diffusion nationale, 550 000 exemplaires, fabrication Oberthur.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°11 la musique 120 unités**, diffusion nationale, 250 000 exemplaires, fabrication Solaic sol 6 et 250 000 exemplaires, fabrication Gemplus.



France Télécom : **Collection du XXe siècle n°12 la médecine 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Collection du XXe siècle n°12 la médecine 120 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Buralistes A maison 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 6.

France Télécom : **Buralistes B building 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 6.

France Télécom : **Buralistes C chalet 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 6.

France Télécom : **Buralistes D plage 50 unités**, diffusion nationale, 500 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 6.

France Télécom : **Street culture hockey 50 unités**, diffusion nationale, 1 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Street culture skate 50 unités**, diffusion nationale, 1 000 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 3.

France Télécom : **Street culture basket 50 unités**, diffusion nationale, 1 500 000 exemplaires, fabrication Gemplus.

France Télécom : **Street culture trottinette 120 unités**, diffusion nationale, 1 500 000 exemplaires, fabrication Solaic Sol 3.



Si en France, le nombre d'unités figure sur les télécartes, dans les autres pays européens, c'est le prix de vente qui est indiqué. Jusqu'à présent, celui-ci était inscrit en monnaie nationale, puis en euros. La Belgique vient de sortir la première carte tout en euros, la puce étant chargée à cinq euros. ■



EURO TELECARD

Het belgisch van deze Telecard wordt in Euro weergegeven op het scherm van de mobiele telefoon van Belgacom.

De label hieronder geeft de waarde van de correspondentie waarden in 1997 met: Voor verdere informatie: 0000-58 808.

Le crédit d'appel de cette Telecard est exprimé en Euro sur l'écran des téléphones publics de Belgacom.

Pour savoir combien le label ci-dessous vous indique la valeur correspondante en CHF. Pour plus d'informations: 0000-58 808.

Unité	CHF	Unité	CHF	Unité	CHF	Unité	CHF
4,9	100	2,5	50	2,25	45	1,50	30
4,9	100	2,5	50	2,25	45	1,50	30
4,9	100	2,25	45	2,25	45	2,25	45
4,9	100	2,25	45	2,25	45	2,25	45

Chargé en CHF: 21/01/2004
 Validité (CHF): 31/01/2004
 0000-58 808

les cartes postales

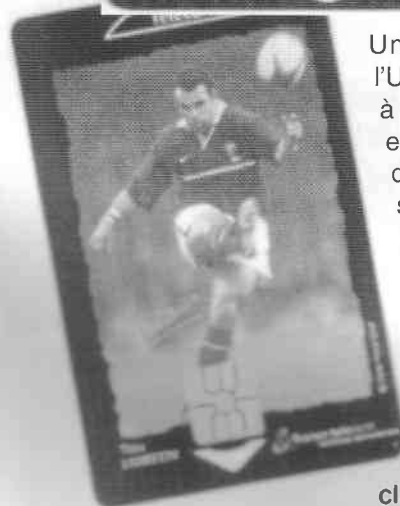
DE FRANCE TÉLÉCOM

Pour promouvoir l'ouverture du site internet www.voilalyon.com, Wanadoo, la filiale de France Télécom, a édité une carte postale réalisée par l'agence Cogeeep/Transversales-Paris. Cette carte est diffusée localement dans la région de Lyon.

L'an 2000 n'en finit pas. Nous avons trouvé une carte de France Télécom, avec l'ancien logo, présentant les 35 boutiques de Paris. C'est une réalisation de l'agence Zoa Paris qui fut diffusée localement.



DE LA POSTE



Un ancien adhérent de l'UPT, receveur de La Poste à Fontevraud-l'Abbaye, a envoyé ses vœux à l'aide d'une carte originale dessinée par D. Leroy. Le tirage est de 1 000 exemplaires.

Une carte postale reprenant le visuel du timbre « la publicité » est jointe lors de l'achat du bloc « le siècle au fil du timbre n°3, un siècle de communication ».

Cette carte est disponible dans tous les bureaux de poste. M. B.

LES CARTOPHILES EN DEUIL

Gérard Neudin est décédé à Paris le 19 avril 2001 à l'âge de 59 ans, emporté par une cruelle maladie.

Il était la locomotive du monde cartophile. Il a été le premier à publier dès 1974, un catalogue des cartes postales de collection. C'était au départ un ouvrage à la pagination réduite, qui deviendra au fil de 27 ans tout simplement le «Neudin».

Gérard Neudin a su soutenir la carte postale moderne comme témoignage de notre époque et pour équilibrer le fantastique engouement pour la carte postale ancienne qui ne se dément pas depuis 30 ans. Gérard a aussi proposé aux cartophiles de sortir du régionalisme pur et dur pour découvrir la thématique. Son esprit cartésien (il était polytechnicien) lui a permis de proposer un classement rigoureux et précis pour les millions de cartes émises au début du XXe siècle.

Gérard Neudin aimait être au milieu des cartophiles, dans les principaux salons et dans les réunions des clubs. Il

aimait passionnément le monde de la cartophilie. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est trop tôt pour dire si le catalogue Neudin continuera sa route. Gérard le souhaitait. Il souhaitait aussi la publication sur internet de l'ensemble de l'information répertoriée dans les 27 éditions du catalogue.

Michel Bablot



Gérard Neudin lors d'une conférence pour les membres de l'UPT, aux côtés de Jean-Pierre Despin et de Jean-François Gleizes.

LA MÉCANISATION DE LA RECOMMANDATION

Le dépôt d'une lettre recommandée peut se résumer à son enregistrement, c'est-à-dire une numérotation, et la restitution d'un reçu à son expéditeur. Des inventeurs, des entreprises ont essayé d'automatiser ces manipulations.

LA MACHINE LIBRE-SERVICE FODOR

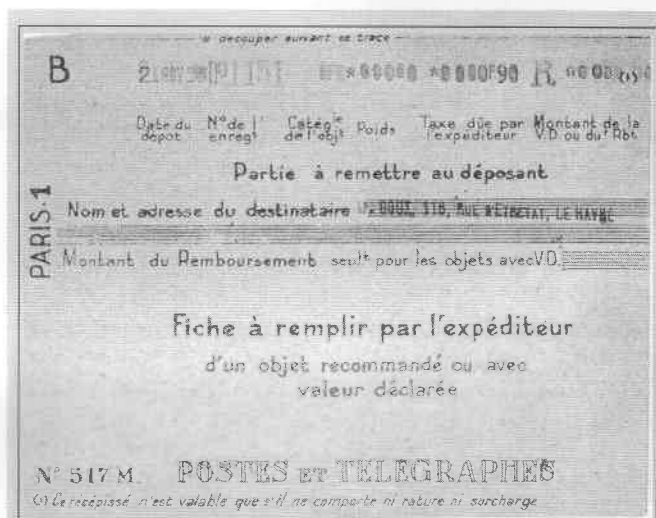
L'ingénieur hongrois Antal Fodor avait étudié au début du XX^e siècle une machine destinée à automatiser l'envoi des lettres recommandées. Son prototype fut installé au bureau de Paris, rue Sainte-Anne, fin juillet 1909. Pour cause de nombreux dysfonctionnements, elle fut retirée du service début décembre de la même année. Cette machine en libre service permettait l'opération proprement dite de recommandation. La lettre devait être préalablement affranchie au tarif normal, soit 10 c pour un poids de 15 g. Le verso du reçu précise les instructions à suivre (en 1909, la taxe de recommandation était de 25 c). L'illustration montre le reçu d'un envoi à destination de la Suisse, appartenant à l'Union Postale Universelle (UPU). C'était une possibilité offerte par la machine car la taxe de recommandation pour les pays de l'UPU était identique à celle du régime intérieur.



Le récépissé recto-verso d'une lettre recommandée de la machine «Fodor».

LA MACHINE DE GUICHET ANKER

Ce prototype d'origine allemande fut installé au bureau de Paris 1^{er}, place de la Bourse au mois d'août 1933. Sur les deux premières lignes des étiquettes, la date et le lieu de dépôt sont mentionnés. Sur le bas figurent le numéro de recommandation et le montant de la taxe d'affranchissement. Les vignettes avec guillichis (rouges) étaient réservées aux Objets à Prix Réduits (OPR).



Le tarif réduit reconnaissable aux guillichis de l'étiquette.



Le récépissé adapté à la machine.

Il est à noter qu'un récépissé spécifique à l'usage de cette machine fut créé. La machine resta en fonctionnement jusqu'en mai 1934.

Jean-Claude Labbé

la vie de l'association

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée active lors d'un vote.



À la tribune, Robert Dero, président de la Fédération Française des Associations Philatéliques, évoque ses bonnes relations avec l'Union.



Pascal Dal Pont, directeur délégué aux affaires sociales de France Télécom, Gérard Chauveau, Robert Dero, président de la FFAP, Jean Lozac'h, conseiller général du Finistère, Yvon Ménard, directeur de La Poste du Finistère commentent les travaux de l'assemblée générale.

LE PALMARÈS DE L'EXPOSITION

Philatélie traditionnelle et histoire postale

vermeil : Henri Heyn, Alain Daillet
grand argent et félicitations du jury : Guy Bardin
grand argent : Daniel Mingant, Jacques Berndt, Roland Conte et André Bornier
argent : Marc Fouquet
bronze argenté : Jean-Claude Coste, Jean-Pierre Maury et Pierre Mignot

Maximaphilie

bronze argenté : Jean Grandin
bronze : Jean Frey

Thématique

grand argent : Éveline Barbay
bronze argenté : Éveline Barbay et Pascal Holey

Classe ouverte

grand vermeil : Jean-Claude Labbé
grand argent : Pierre Fallot
vermeil : Albert Lasserre
grand argent : Marcel Boueyguet
bronze argenté : Marcel Boueyguet et Albert Lasserre
bronze : Jacques Cosmard et Philippe Bauban

Cartes postales

cartes postales anciennes : Marcel Drouet
cartes postales modernes : Michel Dutheil

Prix télécartes : Jacky Guiet

Le challenge René Gayoux a été attribué au groupe Haute-Normandie.



Les explications de Jean-Claude Labbé lors du vernissage de l'exposition.

la vie de l'association

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'UPT a tenu son assemblée générale du 19 au 22 avril au village "Vacances PTT" de Trégunc (Finistère). Compte-rendu succinct.

Les 120 délégués, représentant les 24 groupes régionaux et départementaux de l'Union, ont examiné le fonctionnement des différents services offerts aux membres de l'association (échanges de timbres, de plis, de télécartes, de cartes postales, maximophilie, cartophilie, marcophilie, nouveautés, télécartes, centrale d'achat, bibliothèque, revue trimestrielle, ventes sur catalogue, assurances). Si la trésorerie est parfaitement saine, les délégués se sont interrogé sur un début d'érosion du recrutement de nouveaux adhérents, dans une perspective d'évolution de La Poste et de France Télécom, entreprises de plus en plus tournées vers l'international et soumises aux évolutions brutales des marchés.

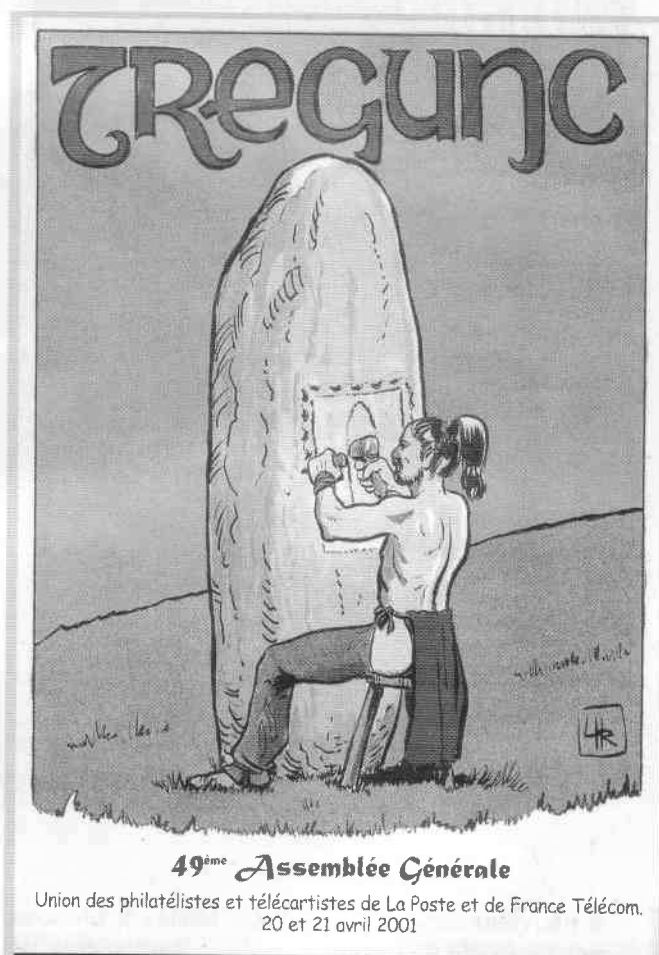
UNE ACTION VERS LES JEUNES

Les délégués ont décidé de relancer Juvatélie, ensemble de mesures à destination des jeunes, et de remettre à jour le dispositif de communication de l'association en vue d'opérer de nouveaux recrutements. Ont également été évoqués le voyage à Copenhague, en octobre 2001, et le 50ème anniversaire de l'Union, qui aura lieu en 2002. Robert Deroy, président de la Fédération Française des Associations Philatéliques, présent durant deux jours pour montrer tout l'intérêt qu'il porte à l'Union, s'est félicité dans son intervention des bonnes relations avec la Fédération, après une époque délicate "aux torts partagés", a-t-il reconnu. A l'issue des élections au conseil d'administration qui ont vu le retour de François Mennessiez, le bureau sortant, présidé par Gérard Chauveau, a été reconduit dans son intégralité.

UNE EXPOSITION REMARQUABLE

L'exposition de niveau régional qui se tenait conjointement à l'assemblée générale, et dont le jury était présidé par Jack Stalain, de l'Académie de Philatélie, a vu les premières participations en classe ouverte, dont le 1er prix a été attribué à Jean-Claude Labbé. Le challenge Gayoux, décerné au groupe ayant présenté les deux meilleures collections, est passé de l'Ile-de-France à la Haute-Normandie. A noter que pour la première fois depuis 49 ans le président honoraire René Gayoux n'assistait pas à l'A.G., pour raisons de santé. L'ensemble des délégués l'a assuré de ses plus cordiales pensées, sa chaleur humaine et sa convivialité étant vivement regrettées. ■

Plusieurs souvenirs ont été émis pour cette assemblée générale, dotée d'un bureau temporaire avec cachet spécial : une carte postale créée par un dessinateur breton, René Le Honzec, une enveloppe illustrée et un carnet porte-timbres. Renseignements : UPT, 78 rue Taitbout, 75009 Paris, ou sur internet : perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt

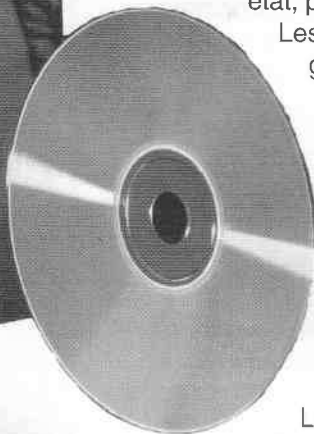


49^{ème} Assemblée Générale

Union des philatélistes et télécartistes de La Poste et de France Télécom.
20 et 21 avril 2001

La carte éditée à l'occasion de l'assemblée générale. René Le Honzec est né en 1951. Juriste de formation, passionné d'histoire, c'est un dessinateur autodidacte aussi à l'aise dans le dessin historique le plus minutieux que dans le dessin humoristique. René Le Honzec a pratiqué la publicité, la bande dessinée éducative ; son activité principale est désormais la bande dessinée historique. A ce jour, il a publié seize albums ; parmi eux, on compte les trois volumes de « l'histoire des troupes de marine », et surtout les huit tomes de « l'histoire de la Bretagne ». René Le Honzec s'est lancé dans une « histoire de France ». Deux volumes sont déjà parus.

LE CD-ROM YVERT & TELLIER



La dernière version du catalogue sur CD-Rom reprend l'interface graphique de son prédécesseur de 1998.

Il propose toujours l'inventaire complet des timbres de France et la possibilité de gérer, classer, estimer ses collections, ce avec de nouvelles fonctionnalités : désormais, il est possible de gérer plusieurs collections ; chaque membre de la famille peut donc créer et gérer plusieurs collections.

Les principales variétés ainsi que leur cotes sont ajoutées à la partie catalogue et il est possible au collectionneur d'ajouter des notes personnelles, conditions d'achat, état, pour chaque timbre.

Les échanges et les acquisitions sont facilités grâce à la personnalisation de mancolistes imprimables.

Il est possible d'exporter les données des collections pour les utiliser dans un tableur.

Pour chaque timbre, on trouve des renseignements pratiques : valeur faciale, année de parution, impression, dentelure, description, numérotation et cote. La recherche d'une figurine est possible par mot-clé ou par année.

Les anciens utilisateurs pourront récupérer et mettre à jour leur collection démarrée avec l'ancienne version.

Enfin, il est à noter que ce CD-ROM Yvert & Tellier est compatible PC et Mac. ■

MAILEV@ : LE COURRIER SOUS TROIS FORMES

Le nouveau service bureautique Mailev@ proposé par La Poste aux entreprises a la particularité de rematérialiser du courrier électronique lors d'envois en nombre.

Depuis son ordinateur, l'expéditeur envoie ses messages par internet. Il a alors le choix, selon ses destinataires, entre le courrier électronique, habituel dans le monde internet, l'envoi de fax pour les clients équipés, ou, de manière traditionnelle, un courrier papier. Dans tous les cas un suivi des objets est assuré par courrier électronique. C'est ce dernier aspect de Mailev@ qui retient l'attention du philatéliste. En effet, c'est La Poste qui se charge d'imprimer, de mettre sous pli, d'affranchir et de remettre dans le circuit d'acheminement habituel les courriers ainsi constitués. Il est à noter que le courrier expédié depuis

l'ordinateur puis rematérialisé peut être personnalisé par l'impression du logo ou toute autre inscription en couleur de l'entreprise. Le collectionneur dispose donc d'un objet ayant sa place, par exemple, dans une collection d'histoire postale.

Denis Drouin



les timbres-poste

LES ÉMISSIONS DU TROISIÈME TRIMESTRE

2 juillet 2001

Liberté d'association, loi du 1er juillet 1901. 3,00 F. Héliogravure, conception de J-P. Cousin, « premier jour » à Paris, musée de La Poste le 1^{er} juillet 2001.

2 juillet 2001

Albert Caquot (1881-1976). 4,50 F. Taille-douce, conception et gravure de C. Andréotto, « premier jour » à Vouziers (Ardennes) les 30 juin et 1^{er} juillet 2001.

9 juillet 2001

Les légendes du rail. Feuille de dix timbres à 1,50 F, 15 F. Héliogravure, dessin de J. Prunier, « premier jour » à Paris les 6 et 7 juillet 2001, ventes anticipées à Mulhouse (Haut-Rhin), Dijon (Côte-d'Or) et Chalindrey (Haute-Marne).

9 juillet 2001

Château de Grignan (Drôme). 3,00 F. « premier jour » à Grignan les 7 et 8 juillet 2001.



20 août 2001

Pierre de Fermat 4,50 F. Taille-douce, gravure de P. Lavergne, « premier jour » à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) les 18 et 19 août 2001.

10 septembre 2001

Œuvre de Toulouse-Lautrec « Yvette Guilbert chantant ». 6,70 F. Héliogravure, mise en page de A. C. Paré, « premier jour » à Albi (Tarn) les 8 et 9 septembre 2001.

24 septembre 2001

Le siècle au fil du timbre « sciences » 30,00F (caractéristiques non encore définies), « premier jour » à Paris et dans sept autres villes les 22 et 23 septembre 2001.

LA VALIDITÉ DES TIMBRES

TIMBRES EN FRANCS ET AFFRANCHISEMENT

Afin de dissiper le doute qui semble s'instaurer chez les philatélistes, il convient de préciser que les timbres en francs garderont leur pouvoir d'affranchissement au-delà de 2002, y compris pour les correspondances à destination de l'étranger.

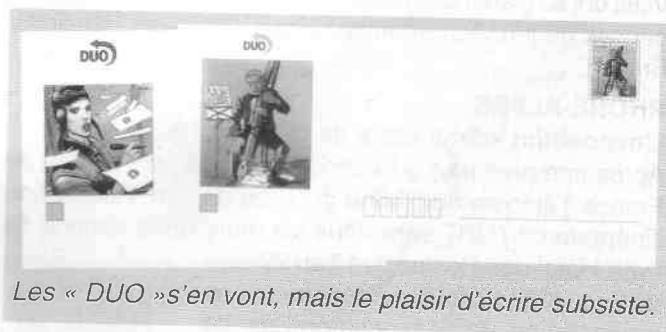
Pascal Bladinières

les prêts-à-poster

RETRAIT DE PRODUITS PRÊT-À-POSTER

On parle souvent de l'émission de nouveaux produits prêt-à-poster, et rarement de leur retrait. Il faut savoir que La Poste a procédé le 7 mai au retrait d'un certain nombre de ces produits, à savoir :

- cartes postales VTT,
- cartes postales X-Files,
- enveloppes Roland Garros et coupe du monde de rugby,
- séries des enveloppes « bande dessinée » et « héros d'aventure »,
- cartes et enveloppes Mickey et Dalmatiens,
- enveloppes Joyeux Noël et Meilleurs Vœux (Robin, Crécy, Magnin, Croix-Rouge),



Les « DUO » s'en vont, mais le plaisir d'écrire subsiste.

- produits Duo Bilal et Davodeau (l'homme au violoncelle),
- séries des PAP régionaux : panorama de Paris, châteaux de la Loire, Franche-Comté, Vendée, Nord-Pas-de-Calais. ■

LA VIE DES GROUPES

AUVERGNE

Des PàP repiqués

Le groupé est particulièrement actif dans le repiquage des enveloppes préaffranchies : le deuxième critérium cycliste de Issoire (Marianne de Luquet, oblitération illustrée), le viaduc de Chavanon sur l'autoroute A89 (3,00 F Magritte, cachet du jour de l'inauguration), la foire de la Saint Loup (timbre euro oblitéré avec un cachet spécial petit format) et les 40 ans de Super-Besse (timbre euro, oblitération illustrée). Chaque pièce est proposée à 10 francs + port, ou 40 francs port compris pour les quatre. UPT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1



LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'assemblée générale

Lors de la dernière assemblée générale, le président Jean-François Gleizes a marqué sa satisfaction aux membres de son groupe qui se lancent dans la compétition ; Roland Conte, Henry Heyn, Guy Bardin, Michel Carrière et Patrick Viala ont su glaner des médailles, récompenses de leur acharnement à assumer leurs passions. Bravo !



RHÔNE-ALPES

L'exposition «centenaire de la loi de 1901»

Après une présence à la bibliothèque de La Poste et de France Télécom du Rhône au mois de juin, l'exposition itinérante de l'UPT sera dans les murs de la cantine de Lyon-Hôtel-des-Postes du 17 au 22 septembre 2001. Elle accompagnera une présentation des associations de La Poste et de France Télécom réalisée par l'agence « Rives-du-Rhône » de la direction nationale des activités sociales de La Poste.



BAS-RHIN

Les grandes amitiés Maritain

Jacques Maritain, philosophe et écrivain, a été honoré à Illkirch-Graffenstaden le 11 mai 2001. En collaboration avec le cercle d'Études Jacques et Raïssa Maritain, le groupe Bas-Rhin a tenu une exposition et un bureau temporaire consacrés au couple de penseurs qui reposent à Kolbsheim (67). Des souvenirs ont été émis à cette occasion.

Fête de la musique

Une exposition philatélique et un bureau temporaire ont été organisés le 21 juin au bureau de poste de Haguenau-Théâtre. Un prêt-à-poster, un encart (30F) et deux cartes maxi (S. Gainsbourg et L. Ferré) à 20 francs pièce rappellent la fête de la musique. UPT Bas-Rhin, BP 35, 67001 Strasbourg cedex.



AQUITAINE

Un nouveau président

Après 10 années de bons et loyaux services, Claude Lhote a confié les clefs du groupe Aquitaine à Alain Dall'Occhio. Le nouveau président est un postier, collectionneur de télécartes.

Centenaire de la loi de 1901

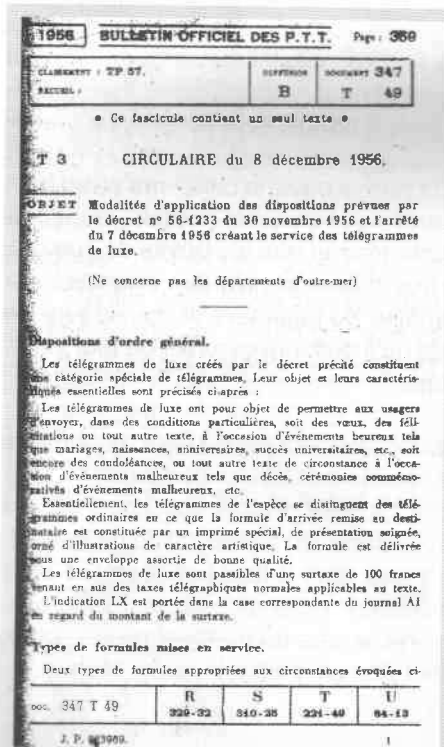
En partenariat avec quatre autres associations philatéliques, le groupe a participé les 30 juin et 1^{er} juillet 2001 au forum des associations au Haillan et à une exposition dédiée à la loi de 1901 sur la liberté d'association. Une enveloppe prêt-à-poster et une enveloppe illustrée, affranchie avec le timbre Waldeck-Rousseau, ont été éditées à l'occasion. UPT Aquitaine, Philippe Malige, résidence La Prairie, 8, rue Tournevent, 33185 Le Haillan.



à voir

LES TÉLÉGRAMMES ILLUSTRÉS

Avec des fleurs ou des feuilles mortes, La Poste met en service les télégrammes de luxe le 20 décembre 1956 dans le service intérieur français pour annoncer les bonnes, voire même les mauvaises nouvelles. Il en coûte à l'expéditeur une surtaxe de 100 francs. Les télégrammes sont remis sous enveloppe fermée et le texte en est présenté sur un imprimé spécifique, inséré dans une couverture polychrome offset ; les premiers dessins ont été réalisés par Jean Pheulpin dans un style classique, le seul qui convenait en la matière.



Le bulletin officiel des PTT créant le service des télégrammes de luxe.

Les télégrammes de luxe sont consignés par l'agent du guichet sous forme d'abréviation : luxe A, en abrégé LXA pour les télégrammes du type « événements heureux », et luxe D, LXD en abrégé pour les télégrammes du type « événements malheureux ». Ces abréviations évolueront pour préciser exactement la couverture souhaitée par l'expéditeur. On connaît LXA, LXG, LXJ, LXM, LXN.



Ce que reçoit le destinataire ...



L'impression des couvertures a été confiée à plusieurs entreprises : l'Imprimerie Nationale, les imprimeries Lavauzelle, Ufi, CR Dauphine, CFC.

L'appellation «télégramme illustré» entre en vigueur le 16 mai 1960. La surtaxe perçue lors du dépôt des télégrammes est perçue au profit de la Croix-Rouge.



Au total dix-sept modèles différents seront créés.

En 1995, France Télécom prend la relève et crée cinq modèles.

Avec leurs illustrations colorées, ces documents peuvent trouver place dans les collections thématiques.

Un modèle France Télécom.

Michel Pagès



La formule de dépôt.

LA CLASSE OUVERTE, QUELQUES RÉFLEXIONS

S'il est un sujet qui anime particulièrement le cercle des amateurs de compétitions, c'est bien celui de la nouvelle catégorie, cette nouvelle compagne de la philatélie traditionnelle, de la thématique, de l'histoire postale, de la maximaphilie. Le sujet est déjà ouvert à bien des discussions. Pour en savoir plus, « la Gazette » a demandé son avis à Pierre Fallot, juré reconnu en philatélie, et lui-même exposant dans la nouvelle catégorie.

La Gazette : *quel est le fait primordial qui caractérise la classe ouverte ?*

Pierre Fallot : comme son nom l'indique, elle est ouverte à une autre façon de voir la philatélie. Mais il faut bien avoir à l'esprit que ce n'est pas une classe de rattrapage ! Elle est aussi difficile à traiter, sinon plus, que la philatélie traditionnelle, l'histoire postale ou la thématique.



L. G. : *quels types de pièces peuvent être présentés dans une collection de la classe ouverte ?*

P. F. : que va-t-on trouver comme autre matériel ?

Les télécartes, avec toujours des commentaires thématiques et des commentaires techniques, mais aussi des matériels très divers, aussi bien en papier, carton,

plastique ou métal ! Il n'est pas question d'en donner une liste exhaustive, mais voici quelques idées : pin's, plumes à écrire ou d'oiseaux, buvards, pièces de monnaies, billets de banque, plans, factures illustrées, enveloppes à tête, tickets de parking, billets de cinéma, d'entrée à un spectacle, notes d'hôtel, étiquettes de camembert, emballages de morceaux de sucre, articles de journaux relatant un accident d'avion, etc. etc.

Je dois ajouter que comme en philatélie classique, il faut de la modération et un maximum de variété dans les documents exposés. Par exemple, l'utilisation de cartes postales est tout-à-fait recommandable et recommandée, mais il faut sélectionner son matériel, ne l'utiliser qu'à bon escient pour mettre en valeur l'idée directrice. Une collection thématique n'est pas une collection de cartes postales et réciproquement.

L. G. : *comment est constitué le jury qui apprécie ce nouveau type de collection ? Quelle est sa formation ?*

P. F. : le jury comprend réglementairement deux jurés philatélistes et trois non philatélistes. Le président du jury est obligatoirement un juré philatéliste. Toute latitude est laissée aux organisateurs régionaux pour trouver les trois jurés non philatélistes. C'est là que surgissent les difficultés. Les organisateurs sont-ils suffisamment sensibilisés au problème ? J'ai personnellement quelques doutes à ce sujet.

Il paraît utile de commencer par expliquer aux jurés « extérieurs » en quelques mots ce qu'est la classe ouverte et son pourquoi, mais le juré philatéliste responsable est souvent, par nécessité et pour raison d'économie, le président du jury. A-t-il bien le temps, et la volonté, de procéder ainsi ?

N'oublions pas que la classe ouverte concerne aussi bien la philatélie traditionnelle que l'histoire postale, la thématique ou une autre catégorie et que les points de vue des jurés peuvent être très différents. Un des principes essentiels dans le domaine du jugement est qu'un juré ne peut tout savoir, mais qu'il doit être capable de tout juger, du moins équitablement.

L. G. : *comment le collectionneur peut-il faire reconnaître son talent et ses capacités à maîtriser son sujet ?*

P. F. : c'est très facile ! Il suffit pour le collectionneur de s'imprégner des dispositions de l'article 3.2 du règlement, qui énoncent les critères dont il faut tenir compte pour l'évaluation de la collection : originalité et créativité ; connaissance du sujet ; recherche du matériel philatélique ; recherche du matériel non philatélique ; présentation.



pour les jeunes

AUTOUR DES TIMBRES

LES TIMBRES ET LES MATHÉMATIQUES

Les trois timbres ci-dessous sont égaux au quatrième. Comment ?



réponse :

Trois Foix Sète égal Dijon, c'est-à-dire le numéro minéralogique du département où se situe Dijon.

Pourquoi cette addition est-elle exacte ?



réponse :

Le 4 juin 1936, après trois semaines de grandes grèves, Léon Blum, chef du gouvernement du Front populaire, signe avec Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, les accords de Matignon qui aboutiront à la loi des congés payés promulguée le 20 juin 1936.

MINI RÉBUS



solution :

Beaune vacances eau soleil

LE TIMBRE MYSTÉRIeux

Il n'est pas toujours facile d'identifier la provenance d'un timbre. Ceux reproduits ci-dessous proviennent d'un pays qui a attendu 61 ans pour retrouver sa constitution et dont une partie de la population d'origine a été déportée. Quel est ce pays ?



La Lettonie, dont la constitution a été suspendue pendant la période soviétique. Après avoir retrouvé son indépendance en juillet 1993, ce pays poursuit malheureusement lentement son essor, avec l'espoir d'intégrer le plus rapidement possible l'Union européenne.

À TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Bulletin du Cercle Philatélique Vésulien**, BP 13, 70001 Vesoul cedex. N° 92, avril-juin 2001 (actions du comité Croix-Rouge de Vesoul en 1940-41 ; l'euro, c'est plus facile ensemble ; numismatique ; cartophilie : le bois sous toutes ses formes).
- **Philat'eg national**, 66 av. Wilson, 11000 Carcassonne. N° 88, mars 2001 (les faux timbres ; chronique des TAAF ; les cachets hexagonaux ; à propos d'antennes ; la machine Daguin).
- **Bulletin philatélique et thématique du Cercle philatélique et cartophile favergien**, 74210 Faverges. N° 17, avril 2001 (St-Nicolas, ancêtre du Père Noël ; le handball ; Charles-Albert, duc de Savoie).

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92800 Puteaux. N° 106, printemps 2001 (la lettre du président, rapport de l'AG ; le 5 c type Blanc).

- **Philatélie Populaire**, BP 207, 93103 Montreuil cedex. N° 487, février 2001 (le pont de pierre de Ratisbonne ; la



vie racontée des premiers timbres français ; poissons et philatélie ; la Colombie d'avant Colomb). N° 488, mars 2001 (préambule à l'Indochine française ; une lettre de la Commune de Paris ; fleuves asservis).

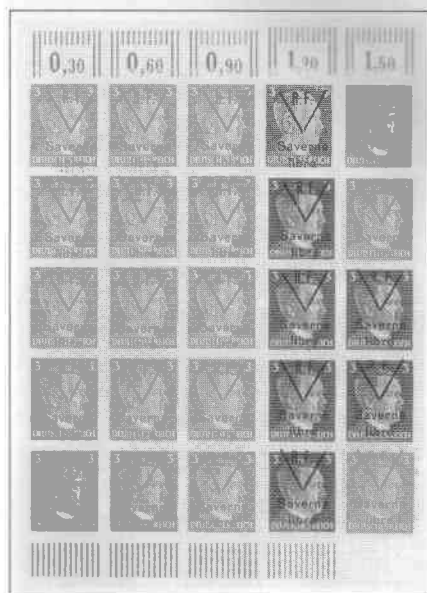
N° 489, avril 2001 (le Chili honore ses syndicats ; les timbres de la zone soviétique en Allemagne ; vers une disparition de l'éléphant d'Afrique).

BIBLIOTHÈQUE

LES TIMBRES DE LA LIBÉRATION DE SAVERNE

Gâce à des archives réapparues plus de 50 ans après les faits, André Lader a pu faire toute la lumière sur l'émission des timbres de la Libération de Saverne. Cette étude en donne tous les détails et présente des documents inédits à ce jour, dont une partie en couleur, et les déclarations du dernier témoin oculaire

qui travaillait à la poste de Saverne. Le document traite également l'histoire des émissions de Badonviller et de Baccarat, qui furent réalisées sur proposition des mêmes protagonistes. L'ouvrage est très détaillé sur l'histoire de l'époque et les procédés discutables souvent utilisés pour la réalisation de surcharges sur les timbres lors de la Libération. Ce travail est proposé



au prix de 100 F (+ 10 F de port) par André Lader, 52, rue de Monswiller, 67700 Saverne. ■

LA POSTE EN HAUTE-SAONE

Le Cercle Philatélique Vésulien vient d'éditer un livre sur «La Poste en Haute-Saône, les timbres-à-date manuels et leurs précurseurs». Cet ouvrage, issu du travail de dix-huit marcophiles durant deux ans, comporte 200 pages, et développe l'histoire de la marcophilie de ce département depuis plus de deux siècles. Il est illustré par 600 empreintes et de nombreuses cartes postales de bureaux de poste. Il est disponible au prix de 150 F (+ 21 F de port) auprès de Jean-Claude Roussel, 70000 Vellefaux. ■



COMMENT BIEN COLLECTIONNER VOS TIMBRES-POSTE

Les sujets habituels concernant la collection de timbres sont présentés sous un aspect pratique et simple. Ce livre agréable à consulter est vendu 100 F (+ 20 F de frais d'envoi) directement chez son auteur. Daniel Jacquier, 15, rue Saint-Jean, 11190 Couiza. ■



LES PENSÉES DU JOYEUX HURON

- Réaction des amateurs de théâtre à la sortie du timbre «chevreuil» : « À quand un timbre français sur Labiche ? »

- Entendu au Premier Jour du timbre «écureuil» : «j'ai acheté ce timbre à la Caisse d'Épargne ... de La Poste !»

- Un philatéliste ayant acheté un timbre sur «le vieux Lyon» a constaté qu'il avait les dents abîmées; ceci l'a fait rugir, et il a déclaré : «Le vieux Lyon est mort ce soir !»

- Pas question d'acheter le timbre «Besançon», car dans le Doubs abstiens-toi !

- Réflexion d'un collectionneur ulcéré par un soi-disant trop grand nombre d'émissions, à la sortie du timbre «L'eau» : «c'est la goutte qui fait déborder le vase !». Mais sans eau, comment collerait le timbre ?

- Il ne serait pas étonnant qu'avec les timbres sur les chanteurs, on ne trouve pas quelques variétés. Cette émission, c'est du travail d'artiste !

- Entendu lors du Premier Jour du timbre «Calais», de la part d'une philatéliste : «j'ai bien vu le ferry, mais j'ai perdu mon Jules !». Aviez-vous remarqué que le timbre était dentelé ? À Calais, cela s'imposait... Quant au texte sur le timbre, «Calais» ou «Pas-de-Calais», telle est la question !

- Visitant l'exposition philatélique réalisée pour la sortie du timbre «Jean Vilar», à Avignon, un néophyte aurait déclaré : «quand je vois ces merveilleuses vignettes, j'envie l'art !». Il paraît que l'expo présentait toute une série de PAP... qui plus est très beaux, donc pas laids.



LES MOTS CROISÉS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT :

- 1/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001. Disque pour ces artistes.
- 2/. Article ibère. Un astre s'y lève.
- 3/. Connecta. En général, on allonge après s'y être allongé.
- 4/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001.
- 5/. Aide à préciser quand on est licencié. Fonctionnai.
- 6/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001. Initiales religieuses.
- 7/. Ville du Maghreb. Arbres à palmes.
- 8/. Fibre textile. Présentes dans la course. En avant arche !
- 9/. Un succès de la chanson. Filtre.
- 10/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001.

VERTICALEMENT :

- I/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001. Il panse, donc il est.
- II/. Ceux de la vie réservent bien des surprises. Joua du rouet.
- III/. Pour mesurer la longue marche. Foin de ce qu'on y met !
- IV/. Ils appartiennent à la défense. Négation.
- V/. Un point, et c'est gagné ! Rivière américaine.
- VI/. Notez que c'est une île ! Auteur de la série des six artistes de la chanson.
- VII/. Partager la culture.
- VIII/. Ville de Lorraine. Son père, il en a eu plein le dos.
- IX/. Un des six artistes de la chanson timbrifié en 2001.
- X/. Ne se laissent pas faire.

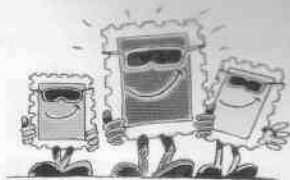
SOLUTION DU NUMERO 107 :

HORIZ. : 1. Télévision. 2. Epi. Ford. 3. SS. Ici. 4. Epias. Dort. 5. Publicité. 6. Luxes. Ta. 7. Omet. Equin. 8. Nés. Urne. 9. En. Allégés. 10. Année. Es.
VERT. : I. Téléphone. II. Ep. Pu. Mena. III. Lisibles. IV. Salut. An. V. VF. Six. Clé. VI. Ion. CEE. Le. VII. SR. Disque. VIII. Idiot. Urge. IX. Crétines. X. Nuit. Anes.

petites annonces

ACHATS (TIMBRES)

- Recherche sur enveloppe blanche flamme n° 17335 «1804-2004, La Roche sur Yon fête son bicentenaire» avec la couronne double cercle 85 La Roche/Yon Cdis (Secap HPF-B; date vue 7/3/01); flamme n° 17703 «bonjour 2000, ville de Mayenne» avec la couronne 53 Mayenne Cdis (en novembre 2000). Offre à P. Gobin, 4, rue Diane, 44300 Nantes.
- Recherche tous repiquages sur entiers postaux suivants (n° YT) : n° 48 CP (tour Eiffel), n° 54 CP (panorama de Paris/tour Eiffel), n° 1013 AER (avion survolant Paris), n° 3021E (panorama de Paris (PAP)). O. Bourdeau, 40, rue du Bourgneuf, 45560 St-Denis-en-Val.
- Recherche colis postaux, fictifs, taxes, guerre, prés en neuf. M. Petot, rue Vorriots, 21450 Jours-les-Baigneux. 03 80 36 54 54.
- Rech. Libéria s/c NSC lettres chargées 28/29-30/34 et idem avec 1921 renversé. Rech. Japon NSC bloc 81. J.-F. Fournial, 7, rue de la République, 42440 Noirétable.
- Recherche cachets d'hôtel d'Egypte et lettres anciennes à en-tête d'hôtel. J.-M. Delelis, 23, rue des dames, 17138 Puilboreau.
- Recherche coin daté n° 1263 (feuille-CFA-fictif), faire offre en précisant la date complète et la lettre du tirage. A. Turck, 7, av. Blum, 8190 Golbey.
- Ach. plis annexe mobile ou bureau mobile. J.-M. Mercier, 13, rue J. Ferry, 59620 Aulnoye-Aymeries.
- Recherche plaquette tour de France 1981, 68e Tour de France, édité par la FGS PTT du Rhône. H. Brunet, 13, rue de la Commune-de-Paris, 69600 Oullins.



PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont gratuites pour les adhérents de l'Union et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 août 2001 à : la Gazette, UPT, 78, rue Taitbout, 75009 Paris.
(aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....
.....
NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
ADRESSE.....
.....

VENTES (TIMBRES)

- Vds TP, blocs, carnets, lettres France, DOM-TOM et colonies françaises à partir du n° 1. Réponse assurée contre TPR et mancoliste à C. Bidault, 356, ch. des Lauzières, Rte de Sauve, 30900 Nîmes.
- Vds le livre des timbres édité par La Poste, années 1994-95-96-97-98-99 à la pièce ou en lot au + offrant. Ecrire Salvi, BP 28, 74190 le Fayet.
- France NF s/ch et oblitérés remise 60 à 80 %. Liste contre TPR. M. Sauvageon, 2, allée du Château, Ht Roche, 69310 Pierre-Bénite.
- Vends timbres de France neufs, thématique, années 1939 à 85. 60 % de réduction sur catalogue Yvert. Mancoliste souhaitée. André P. Bensadoun, 17, av. S. Buisson, 93140 Bondy. 01 48 47 46 65.
- Env. FDC France 1955 à 57 et 67 à 78 par années complètes, R : 60 %. Autres années à l'unité, R : 50 %. M. Dutertre, 2 rue des marais, 28000 Chartres.
- Vends à 20 % de leur cote quelques timbres de valeur d'Allemagne, Espagne, Crête, USA, Gde-Bretagne, Irlande, Arabie Saoudite, Mexique, etc. L. Cressot, 83, rue amiral Mouchez, 75013 Paris.
- Vends TP neufs luxe XX Andorre, TAAF, blocs-feuillets Monaco, Calédonie, Wallis, Polynésie. Recherche BF 4, 5, 7 Miquelon. P. Payet, av. J. Bedier, Calebassiers 3, bloc 56, apt 497, 97490 Ste-Clotilde (Réunion).
- Vds TP France oblitérés, remise 70 % (1933-2000), adresser mancoliste. G. Courtadon, 28, rue Amédée VII, 06300 Nice.
- Vds collection France, grosse majorité oblitérés, dans album Moc, 2 500 francs, port compris. Philippe Malige, résidence la Prairie, 8, rue Tournevent, 33185, Le Haillan.
- Vds nombreuses oblitérés et flammes thème ski et moto, liste contre TPR. M. Raffestin, 14, rue de la Barrière, 18210 Charenton-du-Cher.
- Vds sur manco port payé nfs XX Fr, CFA, Monaco, Andorre, All., Suisse, col. av. indép., TAAF, N. Unies, Europa, moins 60 % Yvert. J. Roger, 21 bis, av. du petit bois, 46090 Pradines.

Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de la Gazette qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.

petites annonces

CARTES POSTALES

■ Rech. CPA, CPSM du Rhône (69) et de Loire-Atlantique (44) sur le thème de «La Poste» (attelages, bureaux, facteurs, etc). Y. Gueppe, 24, allée des Mouettes, 44510 Le Pouliguen.

■ Recherche toutes cartes portant le sigle «2000» sur la face avant (cart'com, dix et demi quinze et carte à pub merci). Je rembourse les frais de port. J. Lavillenie, 12, rue de Lange, 33170 Gradignan. 05 56 89 26 57.

■ Recherche CPA-CPSM-CPM et vieux papiers sur 95 Arnouville-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Gonesse; 77 Chevrainvilliers, Ormesson, Montigny-sur-Loing, Sorques, Villeveaude, Bordeaux, Montjay-la-Tour; 74 Les Carroz d'Arraches; 92 Rueil-Malmaison (sauf château et St Cucufa); 16 Montembœuf, Cherves-Chatelard, Mouzon; thème intérieur de bibliothèques. Envois à choix acceptés, nombreux échanges possibles. M. Huvier, 9, av. du Cottage, 95400 Arnouville.

■ Rech. CPA Avignon, F. Mistral, J.-H. Fabre, santons et Provence. B. Gibert, 1, rue Arago, 84000 Avignon. cpa84@wanadoo.fr

■ Recherche CPA-CPSM Dordogne 24 sauf drouille, échange possible contre nombreux départements français. R. Malaurie, 24370 Prats de Carlux.

ÉCHANGES ET DIVERS

■ Recherche documents de tous types sur la Saint-Patrick. Faire offre à P. Viala, 23, av. de Toulouse, 34070 Montpellier.

■ Vends lot non détaillable de près de 400 enveloppes premier jour pour 1.600 francs, port compris. Philippe Malige, résidence la Prairie, 8, rue Tournevent, 33185, Le Haillan.

■ Vends plaque facteur Empire à cheval. P. Poirier, 50, rue St-Agnan, 58200 Cosne. 03 86 28 21 27.

■ Pour étude, recherche étiquettes postales et télégraphiques neuves et documents postaux ou télégraphiques à l'achat ou échange. L. Guillard, 44, rue V. Hugo, 78210 St Cyr l'Ecole.

■ Recherche tout sur «Jacques Cartier» et oblitérations de Noël d'Autriche «Christkindl»; cartes postales sur l'éclipse d'août 1999, cartes du train de l'éclipse et cartes anglaises (Neudin 2001) sur ce thème. P. Bauban, 52, rue des Rivaux, 63170 Aubière.

■ Donne Europe + col. fr. contre Egée, Trieste A, Fiume, ex-colo. ital., Vatican, S. Marin avant 60, bureaux italiens divers et occupations. Cherche Reich XX, Autriche XX avant 60. Cède Danzig, Memel, Croatie, Serbie, Europe avant 60. L. Montanari, 6, rue des Dahlias, 69630 Chaponost.

■ Échange Timbroscopie du n° 0 au 177, ainsi que Polynésie, Wallis et Futuna, Océanie, Nlle-Calédonie, St-Pierre-et-Miq., Comores, Djibouti, Côte des Somalis, TAAF, et France neufs XX ou oblitérés, contre les mêmes pays en neufs XX. Réponse assurée. J.-C. Poullin, 1, av. de la Gare, 78320 La Verrière.

■ Échange TP 50/100 N/O monde entier sauf Est. T/T ou cote/cote avec Yvert. M. Pennamen, 3, rue des Grands-Jardins, 53270 Ste-Suzanne.

■ Achète vieux billets de banque français, pièces en argent. M. Régnier, 295, rue de Charenton, 75012 Paris. 01 43 47 33 08.

■ Échange 100/100 timbres oblitérés France et monde; recherche Espagne, Belgique, Angleterre récents. R. Leroy, 82, rue de Malnoue, 93160 Noisy-le-Grand.

■ Échange ou achète cachets temporaires et flammes de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Recherche pour ma thématique pêche en eau douce cachets temporaires, flammes, empreintes de machines à affranchir, entiers postaux. A. Debord, rue du bois Foirail, 19460 Naves.

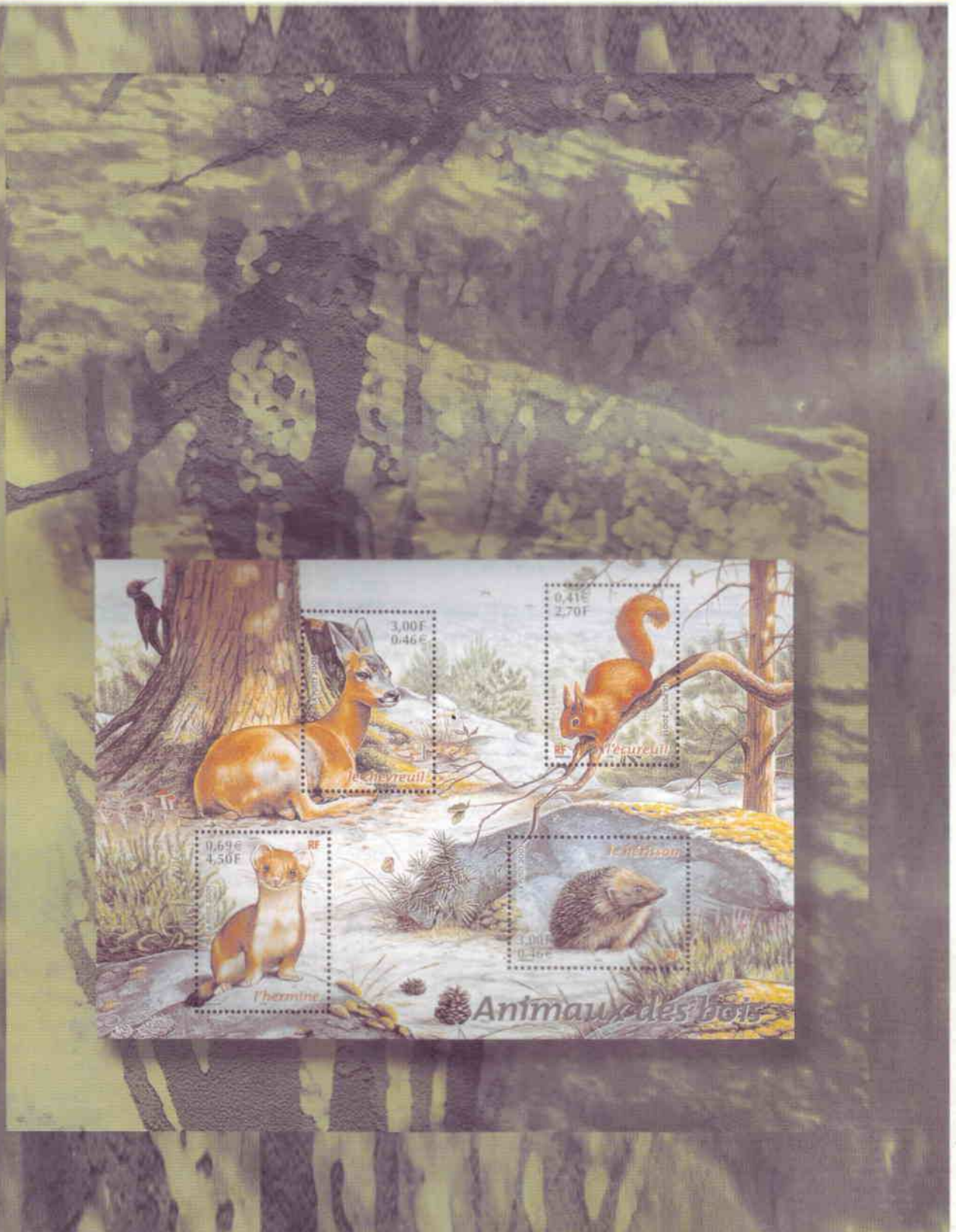
■ Cherche F** ou (°) Berlin RDA Autriche/manco. Donne idem + FDC France + T3,4,5 (°). J. Michaud, Lycée Renan, BP 2150, 22000 St-Brieuc.

■ Vends 20 % cote Y. et T. FDC France ou échange contre (°) GF France. Dispoliste. TPR. H. Maire, 14, rue de Trey, 25000 Besançon. 03 81 50 62 87.

■ Recherche nouveautés Ch. de Gaulle, doc. TP France Yvert n° 396 (football), étiquettes neuves vin + champagne, muselets champagne, ou échange contre TP France neufs, télécartes France (UT). J.-F. Glorian, 39, rue Waldeck-Rousseau, 62800 Liévin. 03 21 45 48 33.



timbres-poste



La philatélie, une passion grandeur nature, comme nous la restituons La Poste sous le pinceau de Christophe Drochon, peintre animalier : le chevreuil aux grands yeux doux et au beau pelage roux, l'écureuil juché sur son arbre, avec sa queue en forme de panache, la douce hermine, dont le minois attendrissant cache un redoutable chasseur, le hérisson aux 15000 piquants qui intrigue les enfants. Ces quatre animaux des bois sont représentés sur une fresque qui les réunit dans leur décor naturel.